

lui ferai remarquer qu'à la suite du manque de vêtements et de vivres, il y a eu une forte augmentation dans le nombre des petits ma-laises physiques, dont plusieurs mènent à la tuberculose, à la pneumonie et à d'autres ma-ladies. Les médecins de ces régions n'ont pas reçu de rémunération convenable depuis des années. A ce sujet j'ai reçu des lettres navrantes de médecins. Je demande que l'on prenne des mesures appropriées pour donner les soins médicaux nécessaires à ces personnes qui, dans les circonstances, subissent non seu-lement des pertes énormes, mais sont dans la plus grande misère.

Voici ce que m'écrivit un médecin de l'un de ces districts:

Tout à côté de ma demeure un enfant se trouva atteint d'une pneumonie lobuleuse dou-ble. La mère veuve, qui touchait une allocation du gouvernement, s'adressa aux autorités du village pour obtenir le traitement médical de son enfant. Le conseil refusa sa demande. Elle me devait déjà \$100 pour des services rendus dans le passé, de sorte qu'elle ne s'adressa pas à moi. Dès que j'entendis parler de ce cas, ce-pendant, je me rendis à cette maison sans y avoir été appelé. Maintenant, 99 p. 100 de nos malades, je ne parle pas des miens en particu-lier, sont dans la misère et la pauvreté. Com-ment un médecin peut-il supporter cette crise financière et soigner tous ces malades?

Dans l'une de ses lettres ce médecin me donne un exposé de son chiffre d'affaires et de la rémunération qu'il a reçue l'an dernier. Je crois que ces chiffres étonneront les membres de la Chambre. Au mois de mai 1930 son chiffre d'affaires a été de \$126 et ses recettes de \$12.50 seulement; au mois de mai 1931, chiffre d'affaires \$400 et recettes \$77.50 seule-ment. On remarquera l'augmentation des de-mandes de services. Au mois de juin 1930 son chiffre d'affaires était de \$187 et ses recettes de \$27.50, tandis qu'au mois de juin 1931 les chif-fres étaient de \$298.50 et \$8.50 Rien ne saurait indiquer plus clairement la situation lamen-table des affaires au point de vue de la santé des habitants de ces régions.

Pas n'est besoin d'insister davantage sur ce point. Je n'en suis pas moins convaincu que la question mérite la plus grande attention du ministre. Le médecin dont j'ai parlé écrit encore ce qui suit:

Le nombre de mes clients, ce qui accroît con-sidérablement le chiffre de mes déboursés, a augmenté sensiblement tandis que mes recettes ont diminué considérablement.

Il dit encore:

La question se pose de savoir si l'on peut venir en aide aux médecins des campagnes qui peinent, qui s'oublent pour penser aux autres, qui se privent par amour de la philanthropie et dont les services sont indispensables à ces pau-vres colons épuisés des régions de l'Ouest du Canada dévastées par la écheresse. Nous avons fait appel aux autorités municipales et provin-

[M. Garland (Bow-River).]

ciales mais elles prétendent ne pas avoir les fonds nécessaires pour nous aider. Elles admet-tent cependant que cet état d'indigence est au-jourd'hui général et non plus une exception comme il y a quelques années.

Voilà la situation, monsieur l'Orateur. Je pourrais commenter, en les allongeant, les cas exposés par l'honorable député de Yorkton (M. McPhee); si j'en avais la permission je pourrais parler sans interruption jusqu'à six heures. Je me demande si la Chambre se rend bien compte que de 1929 à 1931 les prix reçus par les producteurs de blé pour leur produit ont baissé de 360 millions de dollars. De 1930 à 1931, un an seulement, la diminu-tion a atteint le chiffre de 202 millions de dol-lars. Il en est de même partout. Voici un autre extrait de ces lettres:

Alors que dans l'Ouest canadien 2 millions de livres de beurre de crèmerie attendant d'être exportées tout indique que le prix, déjà bien bas, de 12 cents la livre baissera encore d'après H. S. Brockner, gérant des ventes de la Alberta Dairy Pool Limited.

J'ai sous les yeux une coupure du *Calgary Herald*, journal quotidien bien sympathique au ministère actuel. Voici ce que j'y lis.

Three-Hills, 23 février.—Les cultivateurs des environs nous ont apporté de nouveaux exem-ples de la situation anormale dans laquelle nous vi-vons. Récemment, un cultivateur expédia à Calgary une boîte contenant 21 belles poulettes. De ce nombre huit pesaient 30 livres et étaient classées de deuxième qualité. Elles lui rappor-tèrent la fabuleuse somme de \$1.50, soit 5 cents la livre. Le reste de l'expédition, soit 33 livres, était marqué "sans valeur".

Les frais de transport sur tout l'envoi repré-sentaient \$1.50 et les autres déboursés 25 cents, de sorte que le téméraire expéditeur perdit 25 cents de sa poche. Ses 21 poulettes étaient parties et lui-même était plus pauvre de 25 cents.

Voici maintenant l'histoire d'un autre cultiva-teur qui expédia 160 livres de laine et qui reçut en retour un timbre-poste de 3 cents. Il fut ce-pendant plus chanceux que son voisin, qui, lui, ne réalisa pas suffisamment pour payer les frais de transport. Il serait intéressant de savoir qui a acheté les poulettes dont j'ai parlé tout à l'heure et combien il les a payées, et aussi qui a acheté la laine et à quel prix.

Trois années de mauvaises récoltes ont amè-né ces conditions lamentables. Voici ce qu'é-crit un correspondant du *Standard*:

La prime de 5 cents accordée à la culture du blé est avantageuse pour celui qui n'en a pas besoin, mais elle ne donne rien à celui pour qui elle est nécessaire. Ainsi, celui dont la récolte est de 40 boisseaux à l'acre reçoit une prime de \$2 l'acre tandis que celui qui n'a pas de récolte ne reçoit rien. Des mesures législatives de ce genre ressemblent plutôt aux délibérations des pensionnaires d'un asile d'aliénés qu'à celles d'une assemblée législative.

L'auteur de cet article dit encore que 156 lopins de terre situés dans le district munici-pal de Blackfoot seront vendus pour les taxes le 29 mars 1932. Je crois franchement qu'il